

Recherches féministes

L'éthique du *care* et les voix différentes de l'enquête

Patricia Paperman

Éthique et voix des femmes
Volume 28, Number 1, 2015

URI: id.erudit.org/iderudit/1030992ar
<https://doi.org/10.7202/1030992ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN 0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Paperman, P. (2015). L'éthique du *care* et les voix différentes de l'enquête. *Recherches féministes*, 28(1), 29–44. <https://doi.org/10.7202/1030992ar>

Article abstract

The author presents in her article an analysis of the feminist ethics of care, emphasizing some of its methodological and epistemological implications. Care ethics disrupt traditional conceptions of ethics and politics, as well as traditional ways of knowledge production. It requires replacing scholarly dichotomies by a different, relational approach of social and moral life. The knowledge of care as an ethic and organized process of activities starts with the knowledge acquired by its protagonists who, most of the times, are not considered as subjects. Therefore, abandoning a monological stance would emerge as one basic condition of the inquiry from a care perspective.

Tous droits réservés © Recherches féministes,
Université Laval, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

L'éthique du care et les voix différentes de l'enquête

PATRICIA PAPERMAN

À contre-courant des théories morales et politiques majoritaires, l'éthique féministe du soin (*care*) ne se laisse pas aisément contenir dans des « cases » qui permettraient d'en neutraliser la radicalité. C'est ainsi que l'on a vu en France, au printemps 2010, l'éthique du *care* réduite à une affaire de bons sentiments par des politiques de tous bords et son originalité contestée par des universitaires invoquant l'existence de théorisations plus anciennes en termes de solidarité, de bienveillance ou de sympathie¹. Les réactions sexistes suscitées par la perspective féministe du *care* rappellent la prégnance d'une conception du politique dans la pensée occidentale qui, depuis le XVIII^e siècle, repose sur une division « genrée » entre une sphère publique et une sphère privée (Pateman 2010; Okin 1989; Tronto 1993). Cette division délimite ce qui compte comme affaires importantes et questions publiques ainsi que ce qui est jugé insignifiant ou accessoire et elle rejette les questions de *care* hors du politique.

Si les transformations des façons de penser et d'agir qu'elle implique sont si importantes, c'est que cette éthique – parce qu'elle est féministe – bouscule non seulement les manières habituelles de concevoir l'éthique et le politique, mais également les manières de produire des connaissances. Les deux aspects sont fortement imbriqués, et c'est ce que je tenterai de faire apparaître dans les lignes qui suivent. Je soutiens ci-dessous que les façons courantes de produire des connaissances, en particulier en sciences sociales, contiennent la portée subversive – éthique et politique – du concept de *care*. Je présente, dans un premier temps, l'idée de la voix différente, selon Carol Gilligan, et la transformation de la conception de l'éthique qu'implique le concept de *care*. Cette conception différente de l'éthique implique également, selon Gilligan, un rapport différent à la connaissance. Dans un deuxième temps, je montre comment le concept de *care* transforme la conception du politique pour Joan Tronto. Au cœur de cette transformation, le *care* opère comme un révélateur des inégalités et des injustices sociales. Enfin, je souligne, dans un troisième temps, l'obstacle que constituent les frontières disciplinaires pour la prise en compte de l'éthique en sciences sociales et je suggère des pistes pour une épistémologie alternative.

Écouter

Au départ de cette révolution, l'hypothèse de la voix différente présentée par Gilligan (1982) met en question une conception universaliste et rationaliste de la

¹ Cet épisode est survenu lorsque Martine Aubry, alors secrétaire du Parti socialiste, a évoqué l'éthique du *care* en vue de renouveler le débat politique.

morale et donne des arguments pour une conception pluraliste et contextualiste de la morale. La force de la thèse de la voix différente tient aux questions qu'elle adresse aux différentes analyses de la morale, qu'elles soient sociologique, psychologique, philosophique. Et, en premier lieu, celle-ci : qui a l'autorité pour dire ce qu'est un point de vue moral? La réponse de Gilligan est que ce sont les sujets eux-mêmes. Le point de vue qui émerge des récits suscités par l'enquête de Gilligan exprime une conception différente de la morale, différente des versions du courant de pensée majoritaire (*mainstream*) dans ses variantes académiques. Si le travail de Gilligan est si décisif, c'est également parce que son analyse comporte des pistes – une méthode et une épistémologie différentes – permettant d'inclure les points de vue moraux « ordinaires » dans un compte rendu, qui pourrait être sociologique, de la morale.

Les points de vue moraux peuvent être dits ordinaires au sens où ils émergent de la vie de tous les jours et au sens où ils ne sont pas inclus dans les conceptions majoritaires – autorisées, dominantes – de la morale. Ces deux acceptions englobent en grande partie le traitement habituellement disqualifiant d'une conception de la morale que Gilligan met à jour dans son enquête. Elle montre l'impact des préjugés et de l'ignorance à l'égard des femmes – sur la théorie du développement moral de Lawrence Kohlberg (1981 et 1984), qui occupe une place centrale en psychologie morale durant les années 80. Cette face de déconstruction est centrale dans la thèse de Gilligan, car elle met en évidence la manière dont opèrent les préjugés à l'égard de points de vue de femmes : en décourageant leur expression, en méconnaissant les ressources morales issues de leurs expériences sociales, en interprétant le souci des autres comme une recherche d'approbation ou une forme de servilité.

La théorie de Kohlberg propose un modèle du développement moral qui distingue des étapes dans l'acquisition d'un sens de la justice, sur la base d'une conception kantienne de l'impartialité. Parviennent à la maturité morale, les sujets qui sont en mesure d'acquiescer une capacité de jugement non normatif, autonome, qui leur permet de trancher entre les intérêts des autres et ceux du sujet à partir d'une position impartiale. Le raisonnement de justice procède de façon déductive, sur un mode logique, partant de règles et de principes généraux pour les appliquer au cas particulier examiné. Or d'après ce modèle, en continuité avec les travaux de Rawls et de Habermas, il s'avère que les filles formant l'échantillon de Kohlberg n'accèdent pas aux stades les plus élevés du développement. Leurs réponses sont diagnostiquées comme « déficientes ».

De multiples commentaires, dont celui de Susan Moller Okin (1990), ont souligné les faiblesses des interprétations donnant pour déficientes certaines réponses aux entretiens menés selon les principes de l'enquête de Kohlberg. Ces réponses en tous les cas ne peuvent trouver leur place dans cette conception de la moralité comme impartialité. Gilligan pointe, dans le modèle de développement moral proposé classiquement par Kohlberg, l'incapacité du langage de la justice à prendre en compte comme moralement pertinents les expériences et les points de

vue des femmes. L'hypothèse d'une « voix différente » est bien celle d'une orientation morale qui met en évidence et traite autrement les problèmes moraux que ne le fait le langage de la justice, et que le langage du *care* permettrait de saisir.

L'éthique du *care* se centre sur des concepts moraux différents de ceux de l'éthique de la justice. Aux concepts de droits, d'obligations et de règles, qui organisent la perspective de la justice, l'éthique du *care* substitue une idée forte de responsabilité. Les questions et les dilemmes moraux prennent plus souvent la forme de conflit de responsabilité entre soi et les autres. Cette morale est liée à des conditions concrètes, au lieu d'être générale et abstraite. Le raisonnement du *care* ne valide pas ses réponses par référence à des principes généraux, mais il prend la forme d'une narration où les détails concrets, spécifiques des situations toujours particulières prennent sens et deviennent intelligibles dans les contextes de vie des personnes. Entendue d'une voix différente, la morale se manifeste par et dans l'attention au particulier, la perception aiguë des traits moralement pertinents en contexte.

Le livre de Gilligan contient un certain nombre d'exemples illustrant les effets de la grille d'entretien de Kohlberg sur les personnes interviewées. Ces exemples donnent un aperçu des échanges et des répliques de l'enquêteur qui rendent les réponses des filles interrogées de plus en plus incertaines et confuses parce que l'enquêteur ne les comprend pas, en particulier celles d'Amy, une fillette qui deviendra une sorte d'icône pour des lectrices d'*Une voix différente* (Gilligan 2010 : 30; Laugier 2010 : 57-77). Voici, en raccourci, la scène de référence : un enquêteur présente à deux enfants de 11 ans, Amy et Jack, un dilemme désormais célèbre : Heinz n'a pas d'argent, sa femme est malade, Heinz devrait-il voler le médicament au pharmacien qui refuse de le lui donner? À cette façon de cadrer le problème, Amy répond qu'Heinz devrait aller parler au pharmacien, lui dire qu'il remboursera plus tard ou trouver un autre arrangement. Elle ne répond donc pas au fait de savoir si oui ou non Heinz *devrait* voler le médicament. Elle se demande en réalité comment Heinz peut agir pour répondre aux besoins de sa femme, étant donné que le pharmacien ne veut pas donner le médicament. Elle reformule ce qui lui semble être une meilleure question pour résoudre la difficulté cadrée par le dilemme. L'enquêteur ne comprend pas que la réponse d'Amy porte sur le fait de savoir si *voler* est ou n'est pas la solution. Toutefois, il comprend sans difficulté apparente la réponse de Jack qui pense que, puisque la vie est plus importante que l'argent, Heinz *devrait* voler le médicament. Jack est donc sur la bonne voie pour avancer sur l'échelle du développement moral, il progresse vers la compréhension des principes de la justice, mais pas Amy. Ce genre d'exemples pourrait utilement être examiné dans les cours de « méthodes d'entretiens » pour l'édification des apprentis enquêteurs et des apprenties enquêtrices.

L'absence de vocabulaire moral commun renforce les difficultés d'expression des sujets qui ne parviennent pas à se faire entendre et encore moins comprendre à partir d'une position dénuée d'autorité, ici dans une relation inégale à

l'enquêteur. Ces difficultés ne sont pas seulement celles d'un enfant face à un adulte, ou d'une personne interrogée face à un enquêteur ou à une enquêtrice bénéficiant d'une autorité scientifique. En effet, « en tant que perspective morale, le care est moins élaboré (que la perspective de la justice), et il n'existe pas, dans la théorie morale, de vocabulaire tout prêt pour décrire ses termes » (Gilligan 1995 : 36). C'est à partir de leurs expériences sociales et morales que ceux et celles qui se soucient d'autres que leur propre personne et sont responsables du travail de *care*, développent et expriment une conception différente de ce que « morale » veut dire. Ce sont les termes du vocabulaire affectif qui peuvent alors exprimer les points de vue ordinaires développés à partir des positions des personnes qui ne disposent pas de l'autorité nécessaire pour affirmer la validité des connaissances issues de leurs expériences sociales-morales. Dans ce contexte, la sensibilité est un outil de connaissance et de compréhension morale.

Lorsque l'enquête ne permet pas d'accueillir, du fait de ses présupposés, les termes dans lesquels la personne interrogée s'efforce d'exprimer une conception de la morale s'écarterant de la pensée courante, majoritaire, cette expression risque d'être jugée immature ou peu aboutie. Ou d'être ramenée à quelque chose de déjà connu, c'est-à-dire identifiable et reconnaissable dans les cadres de cette pensée morale majoritaire : la différence de genre.

La différence de la voix

La voix différente a été d'abord comprise par ses critiques comme une voix féminine et la différence ramenée de façon lancinante à la dimension de genre. Or Gilligan (2008 : 12) soutient que la voix différente qu'elle décrit « n'est pas caractérisée par son genre mais par son thème ». La description de la voix différente s'appuie sur des enquêtes empiriques rassemblant des hommes et des femmes, des filles et des garçons, hormis dans l'enquête sur la décision d'avorter qui recueille uniquement des paroles de femmes. La voix différente n'est pas le monopole des femmes. Elle se trouve empiriquement chez certaines femmes, mais pas chez toutes, et chez certains hommes aussi. Les enquêtes de Gilligan mettent en évidence que les deux perspectives de *care* et de justice sont alternativement endossées par la plupart des sujets, bien qu'il paraisse impossible de les tenir simultanément. L'éthique du *care* n'est pas davantage « réservée » aux femmes que la perspective de la justice ne serait propre aux hommes.

Ce qui semble avéré d'un point de vue empirique à partir des travaux de Gilligan, c'est que l'adoption de la *seule* perspective de la justice (l'absence d'alternance entre les deux points de vue moraux) ne se trouve que chez *certain*s hommes, jamais chez les femmes, ni non plus parmi les hommes qui conçoivent la maturité morale différemment de ce que postule le modèle de Kohlberg, c'est-à-dire par la valorisation de l'autonomie et du respect des droits d'individus séparés.

L'adoption alternative de l'une *et* l'autre de ces deux perspectives n'est pas aussi nettement sexuée.

À l'évidence, ces constats n'ont pas suffi à apaiser la discussion sur le lien entre genre et éthique du *care*. En effet, l'attention particulière que les enquêtes de Gilligan accorde aux femmes, à ce qu'elles disent et s'efforcent d'articuler reste problématique pour certains lecteurs et lectrices : une telle attention légitimerait l'idée d'une psychologie et d'une morale féminine, fondée sur la différence sexuelle. Or le projet même de l'enquête partait du constat que les points de vue des femmes n'étaient simplement pas considérés par les théories psychologiques du développement moral les plus courantes au début des années 80, en particulier celle de Kohlberg dont Gilligan a été la collaboratrice (Nurock 2010 : 39-55). Il devenait donc important de mettre un terme à cette situation d'ignorance et d'inclure des femmes dans les enquêtes en vue de mettre à l'épreuve les mêmes théories à partir de données empiriques qui ne seraient pas rassemblées uniquement chez des garçons.

Cette inclusion impliquait bien sûr d'écouter les femmes, de ne pas éliminer leurs réponses au nom d'une fausse neutralité de genre. Les réticences féministes à l'égard de l'éthique de Gilligan viennent pour une large part d'une lecture qui fait de la « voix différente » du *care* une voix féminine. L'aspect qui pose problème est la qualification « éthique » de ce qui, en réalité, ne serait rien de plus qu'une imposition aux femmes d'un ensemble de prescriptions normatives renforçant une position de subordination.

La lecture qui fait de la voix différente une voix féminine tient, à mon avis, à l'embarras devant une position d'enquête qui prend au sérieux l'exclusion des voix de femmes et se donne les moyens de les écouter. Cette position défait les présupposés de l'enquête de Kohlberg qui conclut à la déficience morale de celles et de ceux qui ne se reconnaissent pas dans les schèmes de pensée majoritaires structurant les questions et l'écoute de l'enquêteur ou de l'enquêtrice. Elle les défait pratiquement en adoptant une façon différente d'écouter et de mener un entretien. Et cette pratique a des effets substantiels sur ce que disent les personnes interrogées et le compte rendu que peut en faire l'enquêteur ou l'enquêtrice.

Dans une situation d'entretien, les personnes interrogées s'efforcent généralement de répondre aux questions qui leur sont posées. L'entretien classique, en particulier en sciences sociales, n'encourage pas ces personnes à discuter la pertinence d'une question ou sa formulation. Différer la réponse en disant : « Je ne comprends pas ce que vous entendez par là. Pouvez-vous reformuler votre question? » risquerait de mettre l'enquêteur ou l'enquêtrice et la personne interrogée en mauvaise position. Celui ou celle qui mène l'enquête aurait alors à sortir de l'énoncé qui lui a été fourni ou qui est sa propre construction, tandis que la personne interrogée pourrait être évaluée comme un sujet qui a des difficultés à comprendre une question que des spécialistes pensent avoir rendue claire et intelligible pour tous

et toutes. C'est ainsi que les filles qui ont répondu aux questions de l'enquête de Kohlberg ont été évaluées comme moralement déficientes.

En outre, le fait de demander une reformulation serait une mise en question, non seulement de la justesse des termes employés, mais aussi plus fondamentalement du rapport d'autorité que l'enquête présuppose par sa façon d'organiser les tours de parole : une personne questionne, l'autre lui répond. Il ne revient pas à la personne enquêtée d'interroger, d'inverser les places. Mettre en cause cette relation asymétrique nécessite de disposer de ressources devant un enquêteur ou une enquêtrice représentant une autorité scientifique. Ou, pour ceux et celles qui mènent l'enquête, de travailler avec une épistémologie ou une conception différente de la production de la connaissance.

Les termes mêmes dans lesquels les questions sont formulées contraignent les possibilités d'ajustement dans l'entretien et, en premier lieu, la façon dont l'enquêteur ou l'enquêtrice peut entendre les réponses. C'est bien ce qui se passe par exemple entre Amy et l'enquêteur qui reçoit les réponses de cette dernière à partir des présupposés de l'éthique de la justice (Gilligan 2008 : 49-60). Ce qui finit par faire perdre pied (et voix) à Amy qui devient balbutiante, incertaine et, finalement, un peu plate, contrairement à sa façon de s'exprimer quand elle répond à des questions qui font sens pour elle, c'est-à-dire celles qui se posent dans la perspective du *care*.

Les propos que tiennent les femmes dans ces entretiens sont inassimilables par la pensée morale courante ou majoritaire. La radicalité même (de la thèse) de la voix différente suscite des critiques et des réactions qui réduisent la nouveauté en l'assujettissant aux termes de la pensée qu'elle met en cause, ainsi que l'explique Gilligan (1993 : XII-XIII) :

En écoutant les réponses à mon livre, j'ai souvent entendu le processus en deux étapes sur lequel je suis revenue sans cesse dans mon travail. Le processus est celui qui consiste d'abord à écouter des femmes et à entendre quelque chose de nouveau, une façon différente de parler, et ensuite à entendre à quel point cette différence est assimilée dans les vieilles catégories de pensée, tant et si bien qu'elle perd sa nouveauté et son message : est-ce inné ou acquis? Les femmes sont-elles meilleures que les hommes ou pire? Quand j'entends mon travail repris dans ces termes – les hommes et les femmes sont-ils vraiment (essentiellement) différents ou qui est meilleur – je sais que j'ai perdu ma voix parce que ce ne sont pas mes questions.

La voix comme résistance

Parler d'une voix différente, c'est parler à la première personne. Il ne s'agit pas d'une différence que l'on pourrait domestiquer en la typifiant selon les variables

sociologiques classiques – sexe, classe, race –, même si parler à la première personne consiste à parler d'expériences sociales et morales instruites et modelées par les conditions sociales d'existence et à partir de ces expériences. Cependant, cela n'implique pas pour autant que ce qui est dit et raconté à la première personne ne soit qu'un reflet des contraintes sociales qui en détermineraient le contenu et le style. Si c'était le cas, on ne comprendrait pas comment il est possible de résister à ce qu'imposent les contraintes sociales, de démystifier le point de vue majoritaire qui les consolide et de ne pas rester prisonnier ou prisonnière d'une définition de la réalité socialement construite qui passe pour l'ordre normal – naturel – des choses. La différence de la voix est indissociablement celle de la singularité de la personne. Chaque personne a « sa » voix et aucune voix ne peut être confondue avec une autre, comme une silhouette, une démarche, une signature (Gilligan 1993 : xv-xvii). La voix est d'abord et avant tout une expression incarnée de la personne, expression dont nous percevons directement les modulations, les variations. Elle laisse transparaître des tensions, des états divers, des conflits : elle n'est pas monolithique mais polyphonique (Gilligan 2003 : 157-172). La différence dans ce sens est un fait, non *a priori* un problème. C'est aussi pourquoi la voix est toujours différente.

Gilligan reconnaît l'éthique du *care* comme cette façon de penser le soi et les relations avec les autres qui n'est pas conforme aux normes patriarcales où les personnes sont différenciées et leurs qualités hiérarchisées de façon binaire et mutuellement exclusive. En se situant au-delà du genre, la voix (le *self*) fait échec à cette moralisation patriarcale qui produit une dissociation et un refoulement de ce qui est tenu pour vrai et important pour les engagements envers les autres et soi-même.

Les enquêtes de Gilligan, qui prolongent son ouvrage *In a Different Voice*, insistent sur la façon dont la voix transforme le rapport à la connaissance. Les dispositifs patriarcaux par lesquels les enfants sont initiés aux catégories binaires du genre et à ses normes ont pour efficace de conduire les sujets à enfouir leur savoir (de leur propre personne, de leurs désirs, de leurs priorités morales, des perceptions de ce qui leur importe, de ce qu'ils savent être juste selon les circonstances). Gilligan documente les effets de la dissociation engendrée par les normes patriarcales, les obstacles qu'elle génère pour les relations entre des êtres « genrés », sur les (im)possibilités d'intégrer les conflits dans la conversation. Cependant, d'après Gilligan, cette connaissance reste accessible aux sujets mêmes, notamment lorsque cette connaissance peut être entendue (tels sont le travail et l'objectif de la psychologue féministe), lorsqu'elle est confirmée comme connaissance du fait d'avoir pu être partagée ou discutée de manière dialogique dans un cadre accueillant, égalitaire et non agonistique.

Articulant les expressions morales dans leur diversité, faisant apparaître leur cohérence et leur rationalité, l'œuvre de Gilligan contribue directement à l'affirmation de cette voix différente et au renforcement de ses arguments. Entendre ce que disent les personnes, prendre part à l'explicitation de ces voix multiples (et,

par là, les faire accéder au « public »), c'est en ce sens réfuter les postulats d'une entreprise scientifique ancrée dans la conviction d'une coupure entre sujet et objet de la connaissance. Dans le domaine dit moral, s'arroger une position d'expert ou d'experte ne consiste pas seulement à délimiter les contours du domaine et, par conséquent, à exclure ce qui n'en est pas, mais plutôt, à partir de ces délimitations, à juger des compétences morales des agents et des agentes, de leurs capacités critiques, en rabattant leurs désaccords ou leurs divergences sur des dispositions « autres », affectives par exemple.

Les pensées qui se développent dans un idiome différent de celui qui est censé être commun ou partagé courent le risque de susciter l'incompréhension, la distorsion ou l'ignorance. Elles infléchissent ce qui est tenu pour « la réalité » qui serait connue en commun. Faisant une brèche dans cette appréhension prise pour allant de soi, l'expression d'une perspective différente provoque un trouble qui transparaît souvent comme un rejet raisonnable « justifié » par son inadéquation au schème dominant. La justification colmate la brèche en repoussant la discordance aux marges ou en la requalifiant, par exemple, comme histoire de sentiments (Gilligan 1995 : 41) :

Les psychologues et les philosophes, alignant le soi et la moralité sur la séparation et l'autonomie – l'aptitude au gouvernement de soi –, ont associés le *care* au sacrifice de soi ou aux sentiments – une vision en contradiction avec la position soutenue aujourd'hui selon laquelle le *care* représente un mode de connaissance et une perspective morale cohérente.

Des pratiques de *care* et des rapports de pouvoir

Dans la perspective du *care*, c'est dans l'ordinaire des vies, soit dans les réalités quotidiennes du lien et de l'interdépendance d'êtres humains vulnérables, que se situent les sources de l'éthique. C'est en revenant à l'ordinaire des vies humaines et aux relations sociales qui les constituent que les effets des conceptions majoritaires peuvent être déjoués (Laugier 2009 : 159-200).

L'importance du *care* pour l'entretien de la conversation humaine et son émergence comme question politique dépendent d'une conception holistique, condition de l'imagination sociologique comme Wright Mills l'a fait comprendre. C'est bien cette conception qui permet, ainsi que l'a fait Joan Tronto, de poser un argument politique pour l'éthique du *care*. Cette conception holiste du *care* appréhende l'éthique dans le registre des pratiques concrètes, reliant les fragments disloqués en un ensemble intelligible.

Pour forger un concept politique de *care*, Tronto développe sa réflexion à partir d'une construction qui ancre l'éthique du *care* dans les activités qui l'expriment et la soutiennent. Ces activités et ces pratiques du *care* sont considérées sous leur aspect collectif et organisé, à l'opposé de la vision fragmentée du *care*

comme myriade de relations duelles, interpersonnelles, informelles ou plus institutionnalisées. Le *care* est un processus et sa réalisation – et sa qualité – est mieux comprise si l'on différencie plusieurs phases ou moments moraux qui concourent à son accomplissement, et ce, à des échelles différentes, depuis les relations locales jusqu'aux relations transnationales (Tronto 2013).

Dans cette perspective, le travail du *care* (le fait de donner directement le soin ou *care giving*) est situé comme un aspect ou un moment d'un processus continu dans et par lequel les différents aspects ou moments moraux du *care* sont mis en œuvre et contribuent à « maintenir, [à] continuer ou [à] réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités [*selves*] et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie » (Fisher et Tronto 1990 : 40). Le processus de *care* est cette construction qui permet de rassembler et de rendre cohérentes une série d'activités qui, autrement, paraissent fragmentées, marginalisées parce qu'elles sont « contenues » dans des « frontières morales » (*moral boundaries*) qui réduisent l'importance du *care* pour l'entretien de la vie humaine. Les « frontières morales » désignent certaines idées morales dont l'efficace tient au contexte politique dans lequel elles sont prises et qui « fonctionnent comme des frontières, en ce qu'elles excluent toute prise en considération d'autres idées de la morale » (Tronto 1993 : 32-33). En l'occurrence, elles déterminent ce que sont les questions morales importantes et placent les questions du *care* à la périphérie. On peut se demander, comme on le verra plus loin, si les frontières disciplinaires dans les sciences sociales ne font pas fonction de « frontières morales » ou, du moins, d'alliées en dotant ces délimitations d'une légitimité et d'une autorité toute scientifique.

L'analyse du *care* comme processus permet de donner un statut aux disparités caractéristiques des différentes positions dans le processus de *care*, en particulier dans les façons de considérer les besoins des travailleuses et des travailleurs du *care* et de leurs proches ainsi que les manières d'y répondre (Tronto 2009 : 161) :

Dans notre société, le care ne fonctionne pas de façon égalitaire. La distribution du travail de care et des bénéficiaires du care contribuent à maintenir et renforcer les modèles existants de subordination. Ceux qui endossent le travail concret sont encore plus abaissés car leurs besoins ne sont pas aussi importants que les besoins de ceux qui sont assez privilégiés pour pouvoir payer d'autres personnes pour s'occuper d'eux.

Le processus du *care* est donc une construction qui, en mettant en évidence les différents moments moraux nécessaires à la production du *care*, fournit une perspective sur l'organisation sociale des différentes activités, perspective qui permet d'apprécier la cohérence ou l'incohérence d'une forme particulière

d'organisation et de rendre visibles les lignes de force sociales selon lesquelles se distribuent les places dans cette organisation.

Reconnaître, dans un cas donné, la nécessité d'un *care*, en repérant un besoin auquel il faut répondre (*to care about*), prendre les dispositions pour que le besoin puisse trouver une réponse (*to take care of*), donner directement la réponse ou le soin (*care giving*) et la ou le recevoir (*care receiving*) constituent les éléments du processus qui peuvent être dissociés et fragmentés, en étant associés à des positions sociales hiérarchisées dans la division du travail. Les deux premières phases sont les obligations des groupes plus puissants, les deux dernières sont laissées aux groupes subordonnés (Tronto 2009 : 168) :

Lorsque l'organisation du care dans notre société est examinée d'un point de vue critique, des modèles commencent à apparaître illustrant de quelle manière elle donne un aperçu des positions de pouvoir et d'assujettissement. Le care apparaît comme la préoccupation de ceux qui ont le moins de pouvoir ou d'importance dans la société [...] C'est, ironie de la chose, le pouvoir réel considérable du care qui rend son confinement nécessaire.

Des frontières disciplinaires

Les rapports de pouvoir qui contiennent le *care* et sa portée politique peuvent être repérés, comme le fait Tronto, dans l'organisation des activités et des responsabilités de *care*. On peut également les repérer à l'œuvre, comme je le soutiens, dans l'organisation et la production des connaissances en sciences sociales. Ces deux aspects, à mon avis, sont liés.

L'importance du *care* reste jusqu'à ce jour largement ignorée des théories sociales et politiques majoritaires. Les connaissances à son sujet sont, au mieux, partielles, fragmentaires, en étant segmentées entre des spécialités et leurs découpages d'objets et de domaines – santé, migration, famille, politiques publiques, travail – en l'absence d'une grammaire permettant de capter que ces connaissances fragmentaires pourraient se relier et de saisir la signification politique de cette fragmentation.

Connue le plus souvent à partir de la discussion philosophique sur la théorie de la justice, l'éthique féministe du *care* reste perçue, en France, comme une approche sans véritable pertinence pour les sciences sociales. Pour autant, on ne peut pas dire que les sciences sociales majoritaires ignorent totalement les analyses du *care*.

En sociologie, l'entrée par le marché et par la division du travail a permis de développer des connaissances sur le *care* à partir d'enquêtes sur les métiers du *care* (Hirata 2011), sur les migrations transnationales de femmes pour le travail domestique et de *care* à domicile (Hochschild 2002; Parrenas 2001), sur l'organisation du travail en institution ou à la maison en fonction des types de

dépendances telles qu'elles sont délimitées par les politiques sociales (Avril 2008), sur l'économie du *care*, le développement du secteur et la « professionnalisation » des « services à la personne », selon le terme consacré par la loi Borloo en 2005 et l'Agence nationale des services à la personne (Folbre 2006; Jany-Catrice 2010; Weber 2003). Les recherches qui mettent le travail au centre de l'exploration du *care* peuvent également conduire à explorer les processus mondialisés – économiques, sociaux et politiques – qui marginalisent et dévalorisent le travail du *care* sur lesquels ils s'appuient (Zimmerman 2006). Toutefois, rares sont les travaux en sociologie qui intègrent explicitement dans leurs problématiques les questions normatives et politiques ouvertes par l'éthique du *care* qu'elles portent sur la justice, la citoyenneté, les relations de pouvoir, les vulnérabilités, les responsabilités. En effet, elles privilégient la dimension descriptive du concept qu'elles dissocient de la dimension normative du *care* et de sa portée politique. C'est particulièrement le cas avec l'approche du *care* qui le définit avant tout comme travail et comme métier. L'éthique qui nourrit la perspective politique du *care* est repoussée aux marges du tableau, à la lisière des domaines gardés des disciplines.

Une division traditionnelle du travail académique tend à séparer le travail de l'éthique du *care*, les activités de *care* appelant une description sociologique, l'éthique du *care* relevant d'une analyse philosophique qui serait dissociable des pratiques concrètes de souci des autres. La même division du travail académique qui sépare les approches descriptives des approches normatives, le sujet de l'objet de la connaissance, segmente l'analyse du *care* en une multitude de scènes et de spécialités, masquant l'organisation plus large du processus social du *care* et la dimension politique de cette éthique. La fragmentation du *care* selon des lignes de force sociales est renforcée par la fragmentation des connaissances qui vient ainsi la redoubler (Paperman 2013).

De ce fait, les approches sociologiques risquent de produire des comptes rendus partiels, déconnectés des enjeux politiques et critiques de la perspective féministe du *care*. Déployer les potentialités critiques du concept de *care* requiert, à mon avis, de bousculer les frontières disciplinaires qui aboutissent à minorer la dimension normative du *care*.

Dans les productions académiques en sociologie, les activités de *care* « réservées » aux catégories subalternes focalisent l'attention par rapport à un ensemble plus large d'activités « par lesquelles nous agissons pour organiser notre monde de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto 2009 : 13). Prennent part en effet à la production du *care*, tout un ensemble de pratiques différentes, adossées à des compétences professionnelles et techniques (par exemple, de soins comme les médecins et les chirurgiens, de sécurité pour la police), mais leur part n'est pas considérée comme un travail ou un métier de *care*. Celui-là est délimité aux positions subalternes, et la part de sale boulot se trouve ainsi mise à distance des positions supérieures qui peuvent assumer des fonctions « nobles ». Le genre demeure central dans ces manières de séparer professions nobles et métiers

moins nobles, requérant des compétences professionnelles ou, au contraire, ouvertes aux savoir-faire sans qualité et, de ce fait, naturalisables comme activités de femmes. En outre, pour des sociétés valorisant l'autonomie, rendre officiellement à ces activités plus prestigieuses la part qu'elles prennent dans le processus de *care* comporte le risque de rendre visibles les privilèges de certains. C'est pourquoi le *care* ne reste visible qu'en partie, une partie soigneusement circonscrite : aux femmes, aux pauvres, aux personnes immigrées.

La division du travail académique organise l'invisibilisation du *care* en fragmentant les pratiques en portions conformes aux normes du savoir dominant. Comme l'a montré Patricia Hill Collins (2000), la matrice de la domination repose sur toute une série de dichotomies qui sont hiérarchisantes : théorique/empirique, faits/valeurs, agent ou agente/structure, raison/émotion, culture/nature, blanc/noir... homme/femme. Quand bien même elle n'offre pas de vision unifiée du social, la sociologie occupe une place cruciale dans cette organisation du savoir dominant, en utilisant ces dichotomies sans les remettre en question.

Des expériences et des connaissances du *care*

Une perspective féministe sur l'éthique et le politique qui donne au concept de *care* son tranchant critique implique de substituer aux dichotomies savantes une approche différente – relationnelle, holiste – des phénomènes sociaux-moraux, en l'occurrence du travail et des responsabilités de *care*. Outre les connaissances du monde social qu'elle rend possibles, elle permet de rendre compte de la méconnaissance du *care* et de son « invisibilisation », organisées par les paradigmes dominants ou majoritaires des sciences sociales. Cette méconnaissance organisée conforte les rapports de pouvoir qui maintiennent le *care* dans un registre infrapolitique. Les connaissances sur le monde social qui sont produites sur la base d'une neutralité axiologique ignorent ce que les points de vue dits ordinaires, qui peuvent aussi être des points de vue moraux, savent du monde social en les traitant comme des points de vue particuliers.

La connaissance des activités de *care* repose sur une compréhension de ce qui se passe dans ces relations et de ce qu'elles font aux formes de vie humaine. Cette compréhension et cette connaissance sont inhérentes aux expériences des différents protagonistes, et c'est de leur confrontation que peut surgir ou émerger une connaissance construite et validée de façon dialogique (Smith 2004 et 2005; Collins 2008). La connaissance du *care* comme processus organisé d'activités commence avec la connaissance qu'en ont ses protagonistes le plus souvent exclus en tant que sujets : les travailleuses et les travailleurs du *care*, dont le travail peut être rémunéré ou gratuit, effectué dans les familles ou dans les établissements de soins et les services qui en dépendent (en particulier, les aides à domicile, auxiliaires de vie, etc.).

Une analyse sociologique dans la perspective du *care* n'est pas vouée à expliquer l'émergence et la constitution de « faits moraux » à partir d'une position de surplomb (celle du théoricien expert ou de la théoricienne experte), ni à « observer » des modalités d'accord et le jeu de justifications croisées en situation. Elle gagne à commencer avec la connaissance et la compréhension morales qu'ont les sujets de leurs activités. Cette compréhension et cette connaissance sont produites dans le cours même de l'enquête (au sens que donne à cette notion le pragmatisme de Dewey) menée par des pourvoyeuses et des pourvoyeurs de *care* qui assument la responsabilité du bien-être des autres et de leur propre personne, quand bien même cette responsabilité n'est pas formellement instituée. Comment faire au mieux pour maintenir les relations avec les autres, proches ou moins proches, prendre soin de ceux et celles qui requièrent une attention particulière du fait d'une situation de dépendance, préserver un monde humain? Les pratiques de *care* mettent en évidence des situations problématiques, et y répondent, situations qui sont celles de la vie de tous les jours et de toutes les nuits, comme les nomme Dorothy Smith. Ces pratiques explorent les situations en question en cherchant à prendre soin du monde commun.

L'abandon d'une posture monologique apparaît alors comme une condition de l'enquête dans la perspective du *care*. Elle suppose que la connaissance ne peut être produite par un sujet occupant une position d'observation qui lui permettrait d'accéder à la « vérité » du phénomène. Les critiques des féministes noires mais aussi les études postcoloniales et les *subalterns studies* ont souligné qu'une posture monologique était à la racine du racisme au sein du féminisme. L'impossibilité pour les féministes – blanches – de concevoir qu'elles ne représentaient pas « toutes » les femmes est sans doute mieux comprise comme difficulté de reconnaître d'autres sujets. C'est dans ce sens que des auteures comme Walker, Tronto, Narayan, Harding, Collins et Code ont insisté sur la nécessité d'une méthode d'analyse ou d'enquête collaborative ou dialogique à partir de laquelle la connaissance et la compréhension résultent d'une confrontation entre une diversité de sujets également concernés. À la différence de la posture monologique, cette méthode n'évite pas la question du pouvoir entre les multiples sujets concernés. Une conception holiste – et pragmatiste – du *care* redonne toute leur place aux connaissances et aux compréhensions élaborées à partir de points de vue minorés selon des lignes de genre, de classe et de race ainsi que d'autres lignes de partage. Ces points de vue ne fonctionnent pas avec les catégories dichotomiques des pensées dominantes (qui ne sont pas faites pour les intégrer).

Cette position rejoint de nombreuses analyses qui ont soutenu la nécessité de transformer dans ce sens les méthodes et la visée des analyses qui composent les domaines des sciences sociales. Il ne manque ni de prédécesseurs ni de contemporains pour indiquer la direction, de la théorie de Dewey aux épistémologies féministes, en passant par l'ethnométhodologie, la sociologie de la critique et le Goffman d'Asiles, le *Black feminism*. Par-delà leurs accents particuliers, ces

analyses partagent un même intérêt à faire surgir l'importance de points de vue qui ne sont pas envisagés comme producteurs de connaissance et, dans un même mouvement, à faire apparaître la fausse neutralité des versions officielles de la réalité qui ignorent leur propre partialité. Ces approches relationnelles du social offrent des alternatives aux méthodes apparentées à l'individualisme méthodologique comme aux méthodes issues des conceptions structuralistes du social. Elles ouvrent à une compréhension des phénomènes sociaux qui prend en charge les points de vue des personnes et des groupes, en tant qu'ils sont constitués par et dans les relations. Il n'en demeure pas moins que les analyses du *care* comme processus social de même que les analyses politiques qui s'interrogent sur les modes de répartition des responsabilités de *care* ont à inventer de nouvelles façons de travailler avec ce que ces points de vue dits ordinaires savent du monde social depuis les expériences des relations de *care*.

RÉFÉRENCES

AVRIL, Christelle

2008 « Les aides à domicile pour personnes âgées face à la norme de sollicitude », *Retraite et Société*, 1, 53 : 50-65.

FISHER, Berenice, et Joan TRONTO

1990 « Towards a Feminist Theory of Caring », dans Emily K. Abel et Margaret K. Nelson (dir.), *Circles of Care : Work and Identity in Women's Lives*. Albany, State University of New York Press : 36-54.

FOLBRE, Nancy

2006 « Measuring Care : Gender, Empowerment, and the Care Economy », *Journal of Human Development*, 7, 2 : 183-199.

GILLIGAN, Carol

2010 « Un regard prospectif à partir du passé », dans Vanessa Nurock (dir.), *Carol Gilligan et l'éthique du care*. Paris, Presses universitaires de France : 19-38.

2008 *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris, Champs Flammarion [1^{re} éd. : Cambridge, Harvard University Press, 1982].

2003 « On the Listening Guide : A Voice-Centered Relational Method », dans Paul M. Camic, Jean E. Rhodes et Lucy Yardley (dir.), *Qualitative Research in Psychology. Expanding Perspectives in Methodology and Design*. Washington (DC), APA Books : 157-172.

1995 « Moral Orientation and Moral Development », dans Virginia Held (dir.), *Justice and Care Essential Readings in Feminist Ethics*. Boulder (CO), WestviewPress : 31-46 [1^{re} éd. : Totowa (NJ), Rowman & Littlefield, 1987].

1993 « Letters to Readers », *In A Different Voice. Psychological Theory and Women's Development*. Cambridge/Londres, Harvard University Press : XII-XIII.

- 1982 *In a Different Voice. Psychological Theory and Women's Development.* Cambridge, Harvard University Press.
- GILLIGAN, Carol, et David A. J. RICHARDS
- 2009 *The Deepening Darkness. Patriarchy, Resistance, and Democracy's Future.* New York, Cambridge University Press.
- HILL COLLINS, Patricia
- 2008 « La construction sociale de la pensée féministe Noire », dans Elsa Dorlin (dir.), *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000.* Paris, L'Harmattan [1^{re} éd. : 1989].
- 2000 *Black Feminist Thought. Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment.* New York/Londres, Routledge.
- HIRATA, Helena
- 2011 « Genre, travail et care : l'état des travaux en France », *Revista latino-americana de estudos do trabalho*, 16, 26 : 37-56.
- HOCHSCHILD, Arlie R., et Barbara EHRENREICH (dir.)
- 2002 *Global Woman. Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy.* New York, Henry Holt and Company.
- JANY-CATRICE, Florence
- 2010 « La construction sociale du "secteur" des services à la personne : une banalisation programmée? », *Sociologie du travail*, 52, 4 : 521-537.
- KOHLBERG, Lawrence
- 1984 *Essays on Moral Development*, vol. II : « The Psychology of Moral Development ». New York, Harper and Row.
- 1981 *Essays on Moral Development*, vol. I : « The Philosophy of Moral Development ». New York, Harper and Row.
- LAUGIER, Sandra
- 2010 « L'éthique d'Amy : le care comme changement de paradigme en éthique », dans Vanessa Nurock (dir.), *Carol Gilligan et l'éthique du care.* Paris, Presses universitaires de France : 57-77.
- 2009 « Le sujet du care : vulnérabilité et expression ordinaire », dans Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman (dir.), *Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité.* Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot » : 159-200.
- MOLINIER, Pascale
- 2013 *Le travail du care.* Paris, La Dispute.
- MOLINIER, Pascale, Sandra LAUGIER et Patricia PAPERMAN (dir.)
- 2009 *Qu'est-ce que le care? Souci des autres, sensibilité, responsabilité.* Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot ».
- NUROCK, Vanessa
- 2010 « Le berceau du care : être et devoir être », dans Vanessa Nurock (dir.), *Carol Gilligan et l'éthique du care.* Paris, Presses universitaires de France, coll. « Débats philosophiques » : 39-55.

OKIN, Susan Moller

1990 « Thinking Like a Woman », dans Deborah L. Rhode (dir.), *Theoretical Perspectives on Sexual Difference*. New Haven, Yale University Press : 145-159.

1989 *Justice, Gender, Family*. New York, Basic Books.

PAPERMAN, Patricia

2013 *Care et sentiments*. Paris, Presses universitaires de France.

PARRENAS, Rhacel

2001 *Servants of Globalization*. Stanford, Stanford University Press.

PATEMAN, Carol

2010 *Le contrat sexuel*. Paris, La Découverte.

SMITH, Dorothy E.

2005 *Institutional Ethnography : A Sociology for People*. Lanham, AltaMira Press.

2004 *Writing the Social : Critique, Theory and Investigations*. Toronto, University of Toronto Press.

TRONTO, Joan

2013 « Particularisme et responsabilité relationnelle en morale », dans Carol Gilligan, Arlie Hochschild et Joan Tronto (dir.), *Contre l'indifférence des privilégiés*. Paris, Payot.

2009 *Un monde vulnérable, pour une politique du care*. Paris, La Découverte [1^{re} éd. : New York/Londres, Routledge, 1993].

1993 *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*. New York/Londres, Routledge.

WEBER, Florence, Séverine GOJARD et Agnès GRAMAIN (dir.)

2003 *Charges de famille. Parenté et dépendance dans la France contemporaine*. Paris, La Découverte.

ZIMMERMAN, Mary K., Jacquelyn S. LITT et Christine E. BOSE (dir.)

2006 *Global Dimensions of Gender and Care Work*. Stanford, Stanford University Press.